

ANNEXE III

MAQUETTE DE FORMATION DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

La validation de la première année mentionnée à l'alinéa premier de l'article 14 du présent arrêté ou la validation de la première année spécifique aux études en masso-kinésithérapie pour personnes en situation de handicap d'origine visuelle confère 60 crédits européens. Ces 60 crédits s'ajoutent aux 240 crédits européens relatifs à la validation des 8 semestres effectués en IFMK, soit un total de 10 semestres de formation et 300 ECTS.

CYCLE 1		ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)	
1 ^{er} cycle (S1 à S6)	1 ^{re} ANNÉE UNIVERSITAIRES	60	60	S1	S2						Selon la filière choisie durant la 1 ^{re} année universitaire		
	UE	1 ^{er} cycle	2 ^e ANNÉE	S3	S4	3 ^e ANNÉE	S5	S6			1 ^{er} cycle		
	UE 1. Santé publique	5	5	X	X					30	20	50	75
	UE 2. Sciences humaines et sciences sociales	6	6	X	X					40	20	60	90
	UE 3. Sciences biomédicales	12	7 à 10	X	X	2 à 5	X	X	90	30	120	180	
	UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	20	8 à 12	X	X	8 à 12	X	X	120	80	200	300	
	UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	6				6	X	X	50	10	60	90	
	TOTAL Enseignements fondamentaux	49							330	160	490	735	
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie												
	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	8	3 à 5	X	X	3 à 5	X	X	40	40	80	120	
	UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	28	12 à 16	X	X	12 à 16	X	X	30	250	280	420	
	TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	36							70	290	360	540	
Apprentissages et approfondissement	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	4	2	X	X	2	X	X	15	25	40	60	
	UE 9. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60	
	UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	5				5	X	X	10	40	50	75	
	UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	18									630	80	
	Stage 1		2 à 3	X							80	10	
	Stage 2		3 à 4		X						130	10	

		Stage 3				6	X				210	30
		Stage 4				6		X			210	30
	UE 12 OPTIONNELLE 1	2	2	X	X				10	10	20	30
	UE 13 OPTIONNELLE 2	2				2	X	X	10	10	20	30
	TOTAL Apprentissages et approfondissement	35							45	125	800	335
	Total 1 ^{er} cycle	180	53 à 66			54 à 67			445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)

CYCLE 2				ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		UE	2 ^e cycle	4 ^e ANNEE	S7	S8	5 ^e ANNEE	S9	S10	2 ^e cycle				
Enseignements fondamentaux	2 ^e cycle (S7 à S10)	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	6				6	X	X	45	15	60	90	
		UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	6	6	X	X				50	10	60	90	
		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	7	7	X	X				50	20	70	105	
		UE 17. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	5	5	X	X				40	10	50	75	
		UE 18. Physiologies, sémiologie physiopathologiques et pathologies spécifiques	6	6	X	X				50	10	60	90	
		TOTAL Enseignements fondamentaux	30							235	65	300	450	
Sciences et ingénierie en kinésithérapie	2 ^e cycle (S7 à S10)	UE 19. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique 2	7	3 à 5	X	X	2 à 4	X		20	50	70	105	
		UE 20. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		15	35	50	75	
		UE 21. Evaluations, techniques et outils d'interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		20	30	50	75	
		UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	4	1 à 3		X	1 à 3	X		20	20	40	60	
		UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	8	2 à 4		X	4 à 6	X		40	40	80	120	

		UE 24. Interventions du kinésithérapeute en santé publique	5	1 à 2	X	X	3 à 4	X		25	25	50	75
		TOTAL Sciences et ingénierie en kinésithérapie	34							140	200	340	510
Approfondissement et professionnalisation		UI 25. Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	4	4		X				10	30	40	60
		UE 26. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60
		UE 27. Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie	6	2 à 4	X	X	2 à 4	X	X	20	40	60	90
		UE 28. Mémoire	8				8	X	X	10	70	80	180
		UI 29. Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	4				4		X	5	35	40	60
		UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	24									840	110
		Stage 5		6	X							210	25
		Stage 6		6		X						210	25
		Stage 7 - Clinicat						X					420
		Stage 7 - Clinicat					12		X				60
		UE 31. OPTIONNELLE 3	2	2	X	X				10	10	20	30
		UE 32. OPTIONNELLE 4	4				4	X	X	20	20	40	60
		TOTAL Approfondissement et professionnalisation	56							75	245	1160	650
			120	55 à 68			52 à 65			450	510	1800	1610
CYCLE 1			180							445 (*)	575 (*)	1650 (*)	1610 (*)
CYCLE 2			120							450	510	1800	1610
TOTAL			300							895 (*)	1085 (*)	3450 (*)	3220 (*)
Dont formation pratique masso-kinésithérapique												1470	

(*) Ces volumes horaires s'entendent pour la période des semestres 3 à 6 pour le cycle 1, et des semestres 3 à 10 pour la ligne « TOTAL ». La 1^{re} année universitaire (semestres 1 et 2) n'est pas incluse, compte tenu de la diversité possible des parcours, et donc de la variabilité du volume horaire durant cette année.